



O
D
I
T
E

Chers Saint Sulpiciens et Cameyracais,

L'arrivée des beaux jours a été marquée par le traditionnel repas de nos aînés offert par la Municipalité le dimanche 15 mai. Celui-ci a enfin eu lieu après avoir été annulé en 2021 et reporté en 2022. Une première manifestation printanière sous le signe de la convivialité qui a rassemblé 140 convives.

La fête de la musique le 16 juin prochain marquera une série d'événements culturels et festifs sur notre commune. Nous vous y attendons en nombre.

À noter également, en cette fin d'année scolaire et de saison sportive et culturelle, les nombreux rendez-vous proposés par nos associations et les écoles.

Au niveau communal, la rénovation du restaurant scolaire se poursuit. Les travaux de l'église de Cameyrac débiteront au mois de juin. Le pôle jeunesse accueillera les enfants à partir de cet été. Vous pourrez très prochainement découvrir le nouveau parcours sportif.

Les études pour les projets de la halle, des ronds-points, de la nouvelle classe à l'école maternelle sont en cours.

Depuis quelques temps, nous observons plusieurs incivilités. Le cèdre bleu planté lors de l'inauguration de la fresque de David Selor a été vandalisé ainsi que les deux panneaux d'affichage installés récemment sous le hall d'entrée de l'école. À cela vient s'ajouter des incivilités récurrentes concernant les excès de vitesse et de propreté. Aussi en accord avec le département, la communauté des communes et la gendarmerie, nous étudions des possibilités d'actions structurelles mais aussi de contrôle pour éviter et sanctionner ces comportements.

Enfin, nous serions heureux d'entrer dans l'été à vos côtés lors de la fête locale qui se déroulera les 7, 8 et 9 juillet avec de nombreuses animations. Celle-ci marquera la fin de l'année scolaire et le début de la saison estivale.

Je vous souhaite de passer un bel été

Bien à vous

Votre Maire
Pierre Cotsas

repas des aînés

Après 2 ans sans se voir, c'est par une belle journée de Printemps que la municipalité et le CCAS ont organisé le traditionnel **Repas des Aînés le 15 mai.**

Photo de gauche, Mr le Maire Pierre Cotsas, Mr Eric Barbin (adjoint à la solidarité) et Mme Marie Ornon (conseillère déléguée aux affaires sociales & liens intergénérationnels) accompagnés de nos doyens Mme Valentine Delignette et Mr Michel Papayanni.



L'ambiance musicale a été orchestrée par le chanteur Pascal Chatel, avec un récital du répertoire français et une ambiance qui a permis de danser.

Grâce au travail du traiteur Philippe Dublé et de ses équipes, **140 personnes ont pu partager ce moment de convivialité, d'échanges et de bonne humeur.** Mr le Maire a rappelé toute l'importance de ces rencontres.



Rendez-vous l'année prochaine !

retour en images

Victoire du 8 Mai 1945



Monsieur le Président de l'UNC, Claude PULCRANO et Monsieur le Maire Pierre COTSAS.



CCAS

Merci à nos bénévoles du CCAS pour la confection des pochons de Pâques destinés aux enfants de nos 2 écoles lors de la chasse aux œufs !



que s'est-il passé dans la commune

Remise des bouchons à l'association, représentée par Yvette Benech, en présence du Maire, Eric Barbin et Marie Ornon, adjoint et conseillère municipale, délégués aux affaires sociales.

En partenariat avec l'association Agir Cancer Gironde + 5000 bouchons récoltés !
Les bouchons seront recyclés pour être utilisés dans l'industrie, la vente sera reversée pour la recherche et la lutte contre le cancer.

Les points de collecte (Super U, mairie et restaurants) restent en place et attendent vos bouchons !

Une collecte de bouchons organisée pour la lutte contre le cancer !

BRAVO et MERCI à vous tous



inauguration des logements Clairsienne



Ils étaient nombreux à s'être déplacés le 11 mai pour inaugurer la nouvelle résidence L'Entre-Deux-Mers, située rue de Magnan Nord et composée de 15 logements collectifs en location sociale.

C'est avec un grand plaisir que le Maire a coupé le ruban en présence de son équipe et de :
Mr Jaguenaud, ancien Maire de la commune,
Monsieur Alain David, Député de la 4ème circonscription,
M. Jean-Baptiste Desanlis, Directeur général Clairsienne,
M. Philippe Quertinmont, Président de la commission Habitat du Conseil départemental,
M. Laurent de Launay, Maire d'Izon,
M. Rose, architecte du projet.

après-midi Village Nickel



Face au succès de leur première opération organisée l'an dernier, les enfants du conseil municipal enfants (CME) ont reconduit l'opération « Village nickel »
En seulement 1 h 30 de marche, 15 kilos ont été collectés, essentiellement des canettes, des mégots de cigarette, des bouteilles en plastique et en verre, etc.

le Cèdre Bleu quand le street art s'invite à l'école



À l'initiative de l'adjointe Laëtitia Da Costa, le street art s'est invité à l'école élémentaire durant une semaine, le temps pour le graffeur bordelais David Selor de réaliser une fresque murale. « Le street art, c'est aussi l'occasion d'apporter de la couleur, de la visibilité au nom de l'école et de travailler sur l'art. ».

les 7 et 8 mai derniers a eu lieu la première édition des "Printemps de Saint Sulpice et Cameyrac".



Inspirée des Florales, cet événement a réuni fleuristes, producteurs, artisans et créateurs.

Nos amis foodtrucks ont assuré la restauration et ont régaler nos papilles !

Les enfants ont pu déployer leurs talents d'artistes en participant à un atelier récréatif autour des fleurs.

Rendez-vous l'année prochaine !

l'été en fête à Saint Sulpice et Cameyrac !



jeudi 16 juin : fête de la Musique sur la place du Marché

Événement culturel et incontournable de l'année, la fête de la musique aura lieu le **jeudi 16 juin** sur la place du marché. Elle réunira de jeunes talents ainsi que des musiciens confirmés. Vous pourrez faire vos courses sur le marché nocturne présent tous les jeudis et vous restaurer sur place tout en écoutant les différents artistes venus pour l'occasion !

Au programme :

- Rock académie élèves du collège de Coutras
- Julien Bisherour
- Fox of July
- Jukalone
- Muse by Koh

fête locale : du jeudi 7 au samedi 9 juillet

Cette année la fête locale change de formule. Nous vous donnons rendez-vous dès le **jeudi 7 juillet** dernier jour de l'année scolaire sur la place du marché. Venez manger un morceau tout en admirant une démonstration de Capoeira. On poursuit les festivités le **vendredi 8 juillet** à partir de 19h avec les rythmes endiablés de la Batucada . Nous vous proposons un moment de partage avec repas sur le principe de l'auberge espagnole.

Nous clôturerons la soirée par une prestation de jongleurs avec feux et lumières.

Le **samedi 9 juillet**, la place du marché accueillera en journée un vide grenier. Des structures gonflables ainsi qu'un accrobranche seront installés pour le plus grand plaisir des enfants !



samedi 18 : 10ème édition du Rétro Auto-Moto au Château Saint Sulpice



L'équipe du Club Rétro Auto-Moto vous attend nombreux au parc du Château de Saint Sulpice, route de Montussan le :

- **SAMEDI 18 JUIN DE 9 H À 23 H.**

Entrée gratuite. Restauration sur place.



à vos agendas !

Dimanche 12 juin :
- élections législatives

Jeudi 16 juin :
- fête de la Musique sur la place du Marché

Samedi 18 :
- 10ème édition du Rétro Auto-Moto au Château Saint Sulpice

Dimanche 19 juin :
- élections législatives

Samedi 25 juin :
- gala de danse organisé par ARDM

Du jeudi 7 au samedi 9 juillet :
- fête locale

expo à la bibliothèque Un animal, des animaux !

Exposition pédagogique gratuite Pour tous publics

Réalisée en **partenariat** avec la **Fondation 30 Millions d'Amis**, cette exposition propose un tour d'horizon de nos connaissances sur les animaux (biologie, éthologie, classification...), sur leurs émotions et leur sensibilité.

Dans un langage simple, l'exposition rappelle que des lois les protègent, et qu'il est possible d'agir pour venir en aide à ceux qui en ont besoin.

Martine & les bénévoles vous attendent les :

- **mercredi de 15 h. à 18 h.,**
- **jeudi de 16 h. à 18 h.**
- **samedi de 10 h. à 12 h.**



Bibliothèque municipale,
15 avenue Maucaillou
Tél : 05.56.30.23.04



Réunion du Conseil des Sages le 19 mai
Suite à celle-ci, l'ensemble des sages ont souhaité porter leur réflexion et proposition sur deux projets :

La mise en place de points relais quartier pour assistance et aide informatique et la mise en place de jardins partagés lieux de partage et d'échange.

recherche bénévoles

Vous avez un peu de temps à donner?

Recherche bénévoles pour accompagner les écoliers dans la réalisation de leurs devoirs du CP au CM2.

Une jolie façon de vous engager auprès des enfants

plus d'infos au 07 85 37 78 63/ peej@saintsulpiceetcameyrac.fr

transmission



envie de jardiner bricoler ? c'est possible dans le respect de chacun

L'article R.1336-5 du Code de la santé publique interdit le bruit dont la durée, la répétition ou l'intensité porte atteinte à la tranquillité du voisinage, peu importe que le bruit soit causé le dimanche, en semaine, de jour ou de nuit, par une personne ou un objet.

Ainsi, l'usage des matériels thermiques et électriques (tondeuses, tailles haies, débroussailleuses, tracteurs, etc.) n'est autorisé que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.,
- les dimanches et jours fériés de 10 h. à 12 h.

civilité



êtes-vous inscrit(e)s pour recevoir les alertes SMS de la Mairie ?

Mis en place depuis novembre 2020, ce service permet d'être alerté(e) par votre Mairie sur des informations sanitaires, sécuritaires, préfectorales, météorologiques...

Envie de recevoir ces alertes ? Rien de plus simple !

Enregistrez votre numéro de téléphone portable sur les liens "Alertes SMS et/ou Actualités SMS" figurant sur notre site Internet, rubrique "Actualités".

Autre possibilité ?

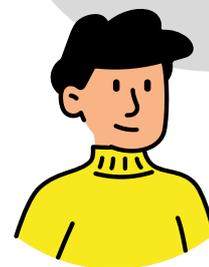
Laissez votre numéro de téléphone portable à l'accueil de la Mairie, précisez votre choix et nous nous chargeons de l'enregistrement.

Votre numéro sera enregistré dans une base de données, gérée par une seule et unique personne, qui ne connaîtra ni votre identité ni votre adresse.

Ces données à caractère personnel sont protégées par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Vous pourrez à tout moment vous désinscrire.

SMS



cadre légal réservé à la liste d'opposition

Le conseil municipal du 04/04/2022 était consacré aux résultats budgétaires 2021 et au budget 2022. La gestion saine d'une commune implique une bonne préparation du budget prévisionnel ainsi que sa bonne exécution. Les recettes réelles doivent être supérieures à celles prévues et les dépenses inférieures à celles envisagées. Cet écart permet de générer de l'autofinancement, de pallier les imprévus ou d'investir dans de nouveaux équipements. En 2021, nous constatons, sur les 6 premiers mois de l'année, une nette augmentation des dépenses courantes avec pour conséquence le plus faible excédent depuis 2014.

Le budget prévisionnel soi-disant « sincère » manque de prévoyance, avec des recettes très optimistes et des dépenses toujours plus importantes. Mais pas sur tous les postes. Ainsi la rémunération du personnel baisse de 20 %. La précarisation des emplois municipaux et un service public dégradé guettent notre commune. En revanche, les indemnités des élus augmentent de +25 %. Il est également prévu une hausse des tarifs périscolaires qui ne compensera même pas la rémunération des élus.

A nouveau, ce sont les administrés qui vont supporter le coût d'une gestion communale défailante.

10/05/22 - Liste Républicaine de Défense des Intérêts Communaux - lrdocssc@gmail.com

